



Rapport annuel 2015

 *COMITÉ DE VIGILANCE*
LIEU D'ENFOUISSEMENT DE SAINTE-SOPHIE

Table des matières

1	Contexte	1
1.1	Mandat.....	1
1.2	Composition.....	2
1.3	Calendrier thématique.....	4
1.4	Visite terrain du lieu d'enfouissement.....	4
2	Travaux réalisés	5
3	WM et la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles	5
4	Suivi environnemental des eaux	6
5	Captage, valorisation et traitement du biogaz	6
6	Bilan de l'année.....	6
6.1	Constitution du fonds de fermeture.....	6
6.2	Bilan du fonds de valorisation agricole.....	7
6.3	Contrôle des goélands	8
6.4	Bilan annuel des plaintes	8
6.5	Visites du site internet.....	8
6.6	Autres dossiers.....	9
7	Résultats.....	9

Liste des annexes

Annexe 1.	Ordres du jour des rencontres du Comité.....	10
Annexe 2.	Registre 2015 des plaintes.....	13
Annexe 3.	Registre 2015 des visites du site Internet	15
Annexe 4.	Carte des zones du site.....	18

Liste des tableaux

Tableau 1.1	Composition du Comité au 3 décembre 2015.....	2
Tableau 1.2	Départs du Comité au cours de l'année 2015	3
Tableau 1.3	Représentants de Waste Management.....	3
Tableau 1.4	Représentants de Transfert Environnement et Société	3
Tableau 1.5	Calendrier thématique par trimestre 2015	4

NOTE

Ce rapport annuel d'activités du Comité de vigilance du lieu d'enfouissement de Sainte-Sophie a été préparé par Transfert Environnement et Société (Transfert), puis révisé et adopté par les membres du Comité.

Transfert, une entreprise de conseil en participation publique, a collaboré à la création du Comité de vigilance en 2004, anime les séances du Comité et réalise les comptes rendus des réunions depuis ses débuts.

Le présent rapport, le onzième du Comité, expose les activités et les dossiers d'importance qui ont été traités lors des différentes réunions tenues au cours de l'année 2015, ainsi que les actions de suivi effectuées et en cours.

1 CONTEXTE

1.1 MANDAT

Le Comité de vigilance du lieu d'enfouissement de Sainte-Sophie est né de la volonté du public d'être associé de plus près au suivi des activités de Waste Management (WM). Il a été mis en place le 27 février 2004 et son mandat a été révisé le 16 septembre 2004.

Son mandat est le suivant :

- Permettre au milieu de s'informer et de suivre les activités du site;
- Émettre des recommandations aux gestionnaires de WM pour limiter les impacts du site;
- S'assurer du respect des normes applicables.

Le Comité rassemble des citoyens intéressés, notamment des résidents du voisinage, des gestionnaires municipaux, des élus, des groupes environnementaux, des intervenants socio-économiques, des gens d'affaires et un représentant du milieu agricole. Cette représentativité permet d'assurer une bonne diffusion de l'information, une expression diversifiée d'opinions, des échanges riches en points de vue et une évaluation sérieuse des problèmes soulevés. La composition du Comité peut changer en fonction de l'intérêt de ses membres.

Des représentants de WM sont présents aux rencontres du Comité afin de répondre aux questions des membres et de fournir le soutien technique nécessaire à son bon fonctionnement. À la suite de chaque réunion, un compte-rendu est rédigé et vérifié par les membres.

Les membres du Comité se réunissent quatre fois par année afin de discuter du fonctionnement du site, des améliorations à apporter et des préoccupations soulevées dans le milieu.

Un rapport annuel est aussi rédigé pour rendre compte des activités du Comité pour l'année écoulée. Ce rapport annuel contribue à faire connaître le Comité à la population, à augmenter la visibilité et le rayonnement de ses activités, à valoriser les résultats obtenus sur les divers dossiers et à susciter l'intérêt du milieu à participer au Comité.

Depuis le mois de juillet 2008, le Comité s'est également doté d'un site Internet présentant l'historique du Comité, son mandat, son fonctionnement, ses activités, ses canaux de communications (revue de presse, registre des plaintes, alerte odeurs), ses dossiers prioritaires, ses comptes rendus de rencontre et finalement, les rapports annuels. Le site Internet peut être consulté au www.vigilancewmste-sophie.org.

1.2 COMPOSITION

À la fin de l'année 2015, la composition du Comité était la suivante :

Tableau 1.1 Composition du Comité au 3 décembre 2015

Catégorie	Fonction ou organisme	Nom
Représentants du voisinage	Citoyen, Sainte-Sophie (Président du Comité)	M. Yvon Berthiaume
	Citoyenne, Sainte-Sophie	Mme Lorraine Couët
	Citoyen, Sainte-Sophie	M. Robert Proulx
	Citoyen, Sainte-Sophie	M. André Boucher
	Citoyen, Sainte-Sophie	M. Ronald Gill
	Citoyenne, Sainte-Sophie	Mme Olga Bazusky
	Citoyenne, Saint-Jérôme	Mme Céline Mul
	Citoyenne, Sainte-Anne-des-Plaines	Mme Julie Boivin *
Représentants du milieu municipal	Municipalité de Sainte-Sophie	M. Claude Lamontagne
		M. Éric Jutras
	MRC de la Rivière du Nord	M. Pierre Godin
		Mme Josée Yelle
	Ville de Sainte-Anne-des-Plaines	M. Benjamin Plourde
Municipalité de Saint-Hippolyte	n/d	
Représentants des groupes environnementaux	Association des riverains du lac L'achigan	M. Georges Raymond
	Corporation de l'Aménagement de la Rivière Assomption	Mme Maryse Blanchette
Représentants des organismes socio-économiques	Club récréatif et équestre des Laurentides	Mme Nicole S. Joyal
		Mme Nancy Sévigny *
	Développement économique Grand-Saint-Jérôme	Mme Yanie Villeneuve
Représentant du milieu agricole	UPA	M. Roger Chaumont

* nouveaux membres 2015

Certains membres du Comité, présents au début de 2015, ont quitté leur fonction durant l'année :

Tableau 1.2 Départs du Comité au cours de l'année 2015

Catégorie	Fonction ou organisme	Nom
Représentants du voisinage	Citoyenne, Sainte-Anne-des-Plaines	Mme Marie-Ève Robinson
Représentants du milieu municipal	MRC de la Rivière-du-Nord	M. Éric Brunet
Représentants des organismes socio-économiques	Club récréatif et équestre des Laurentides	M. Jacques Boivin

Le tableau 1.3 recense les représentants de WM ayant participé aux rencontres du Comité en 2015.

Tableau 1.3 Représentants de Waste Management

Représentants de Waste Management		
Représentants de WM	Directeur des affaires publiques	M. Martin Dussault
	Directeur de l'ingénierie et de l'environnement	M. Ghislain Lacombe
	Directeur des opérations du site de Sainte-Sophie	M. Simon Mercier

Le tableau 1.4 identifie les représentants de Transfert ayant appuyé les rencontres du Comité en 2015 :

Tableau 1.4 Représentants de Transfert Environnement et Société

Représentants de Transfert Environnement et Société		
Représentants de Transfert	Animateurs	M. Alex Craft
	Rapporteurs	M. Dave Arseneau Mme Élodie Rolland

1.3 CALENDRIER THEMATIQUE

Depuis 2014, un calendrier thématique annuel est proposé au Comité. Ce calendrier présente les sujets à aborder pour les quatre rencontres de l'année. Cette formule vise à assurer un suivi plus fluide et périodique.

Le calendrier thématique a été révisé en début d'année 2015. Certains éléments ont été déplacés pour mieux équilibrer la durée des réunions. Également, un point « varia » a été inscrit à chaque trimestre pour préciser que les membres peuvent ajouter en tout temps des sujets d'actualités ou des interrogations ponctuelles. La proposition révisée a été adoptée par le Comité et le tableau 2.1 en présente le contenu. À noter que d'autres ajustements pourraient être apportés en 2016 pour tenir ce calendrier à jour.

Tableau 1.5 Calendrier thématique par trimestre 2015

TRIMESTRE 1	TRIMESTRE 2	TRIMESTRE 3	TRIMESTRE 4
<ul style="list-style-type: none"> ● Validation du rapport annuel ● Retour sur les travaux de l'année écoulée et aperçu des travaux à venir : <ul style="list-style-type: none"> ◆ Développement des cellules ◆ Travaux divers (captage et traitement) ◆ Mesures d'atténuation anticipées ● WM et la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles ● Varia 	<ul style="list-style-type: none"> ● Suivi environnemental des eaux : <ul style="list-style-type: none"> ◆ Eaux de surface ◆ Eaux souterraines ◆ Eaux de lixiviation ● Varia 	<ul style="list-style-type: none"> ● Visite du site d'enfouissement ● Performance environnementale : <ul style="list-style-type: none"> ◆ Biogaz ◆ Aménagement sur le site ● Varia 	<ul style="list-style-type: none"> ● Bilan de l'année écoulée : <ul style="list-style-type: none"> ◆ Constitution du Fonds de fermeture ◆ Bilan du Fonds de valorisation agricole ◆ Contrôle des goélands ◆ Bilan annuel des plaintes ◆ Retour sur les journées portes ouvertes ◆ Visites du site Internet ● Varia
<ul style="list-style-type: none"> ● Actions de suivi ● Registre des plaintes 	<ul style="list-style-type: none"> ● Actions de suivi ● Registre des plaintes 	<ul style="list-style-type: none"> ● Actions de suivi ● Registre des plaintes 	<ul style="list-style-type: none"> ● Actions de suivi ● Registre des plaintes

Les ordres du jour détaillés sont présentés à l'annexe 1.

1.4 VISITE TERRAIN DU LIEU D'ENFOUISSEMENT

La rencontre de septembre a débuté par une visite guidée du site d'enfouissement de Ste-Sophie, commentée par M. Ghislain Lacombe et M. Simon Mercier. Les membres ont pu en apprendre sur le fonctionnement du lieu d'enfouissement : l'arrivée des camions, le captage, la valorisation et le traitement du biogaz, ainsi que la gestion des eaux. Les membres ont également pu observer la nouvelle cellule aménagée dans la zone 5A et poser leurs questions aux représentants de WM.

2 TRAVAUX RÉALISÉS

WM fait le point de façon régulière sur les travaux en cours au site de Sainte-Sophie. Parmi les travaux réalisés au cours de l'année 2015, on compte :

- La mise en service, en juillet, d'une cellule dans la zone 5A ayant une superficie de trois hectares. Cette superficie correspond à l'équivalent d'un an d'opérations de WM.
- Des travaux d'excavation d'une nouvelle cellule d'environ cinq hectares, encore dans la zone 5A, dont la mise en service est prévue à l'été 2016. WM a aussi procédé aux travaux d'imperméabilisation de la cellule et à la mise en place des membranes géosynthétiques.
- Le forage de 34 nouveaux puits de captage du biogaz dans la zone 5A, installés au fur et à mesure de l'aménagement de la nouvelle cellule.

3 WM ET LA POLITIQUE QUÉBÉCOISE DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

En 2011, le gouvernement s'est doté d'une Politique de gestion des matières résiduelles, dans le cadre de laquelle un plan d'action quinquennal 2011-2015 a été élaboré. L'objectif fondamental de la Politique est d'éliminer une seule matière résiduelle au Québec, soit le résidu ultime.

L'objectif fondamental de la Politique est d'éliminer une seule matière résiduelle au Québec, soit le résidu ultime.

En mars, WM a présenté au Comité le bilan de RECYC-QUÉBEC basé sur les données de 2012 :

- 724 kg de matières éliminées par habitant (objectif de 700 kg par habitant pour 2015)
- 59 % des matières recyclables collectées (objectif de 70 % pour 2015)
- 25 % des matières organiques valorisées pour du compost ou épandage agricole (objectif de 60 % pour 2015)

WM a aussi identifié les actions annoncées à venir :

- Élaborer le règlement sur le bannissement du bois, du papier et du carton
- Implanter des infrastructures de traitement des matières organiques
- Élaborer une stratégie pour interdire l'élimination de la matière organique

Les membres ont eu l'occasion d'échanger à propos des enjeux de la Politique, notamment le besoin de trouver des débouchés pour les matières récupérées telles que le verre, le carton, ainsi que pour le compost.

4 SUIVI ENVIRONNEMENTAL DES EAUX

En juin, WM a présenté au Comité les résultats du suivi de la qualité des eaux souterraines et des eaux de surface. Des puits d'échantillonnage sont situés en amont (où les eaux n'ont pas été en contact avec le lieu d'enfouissement) et en aval du site de WM, ce qui permet de distinguer les concentrations présentes naturellement (en amont) et celles pouvant être affectées par les activités de WM (en aval).

Les paramètres vérifiés se basent sur les critères Règlement sur l'enfouissement et l'incinération de matières résiduelles (REIMR).

À l'aide de différentes cartes et tableaux de données, WM a fait le point sur les résultats obtenus. La situation est stable pour tous les paramètres : aucune dégradation de la qualité de l'eau n'est constatée, ce qui indique que les mesures du plan de sécurisation en place (la tranchée drainante, la barrière hydraulique, etc.) fonctionnent adéquatement.

5 CAPTAGE, VALORISATION ET TRAITEMENT DU BIOGAZ

Tous les lieux d'enfouissement au Québec ont l'obligation de capter les biogaz qui sont produits par la décomposition des matières, pour ensuite les détruire ou les valoriser.

En septembre, WM a présenté au Comité les plus récentes données sur le captage, le traitement et la valorisation du biogaz produit par le site d'enfouissement de Sainte-Sophie.

L'ensemble du site à Ste-Sophie dispose d'un réseau de captage du biogaz, composé de 164 puits verticaux et 81 tranchées horizontales qui aspirent le biogaz. Un suivi assidu est réalisé par deux techniciens chaque mois pour s'assurer de l'efficacité de chacun des puits.

La majeure partie (63 %) du biogaz capté est ensuite mis en valeur : il est envoyé à une installation de Gaz Métro qui le compresse, l'assèche et le distribue à l'usine Cascades à St-Jérôme. Le biogaz y sert de chauffage et fournit l'énergie nécessaire aux opérations. Le biogaz non valorisé (37 %) est pour sa part brûlé par trois torchères présentes sur la propriété de WM. Les membres ont souligné qu'il serait intéressant de chercher à valoriser une plus grande partie du biogaz capté.

6 BILAN DE L'ANNÉE

6.1 CONSTITUTION DU FONDS DE FERMETURE

En vertu de la Loi sur la qualité de l'environnement (LQE) et de son Règlement sur l'enfouissement et l'incinération des matières résiduelles (REIMR), les exploitants de lieux d'enfouissement sont tenus de se doter d'un fonds post-fermeture. Cette exigence du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) vise à assurer la capacité des exploitants à couvrir les coûts afférents à la gestion post-fermeture du lieu

d'enfouissement, pour une période minimale de 30 ans, ou aussi longtemps que le site sera susceptible de constituer une source de contamination. L'argent est versé dans une fiducie et ne peut servir à aucune autre activité. L'accord du MDDELCC est nécessaire pour retirer des sommes. Le montant est fixé en fonction des coûts estimés des obligations de WM en période de post-fermeture.

WM a expliqué aux membres qu'au moment du décret émis en 2004 pour le site de Sainte-Sophie, le MDDELCC avait demandé à WM d'émettre une lettre de crédit couvrant les coûts de gestion post-fermeture des zones 1, 2A et 3A. Pour toutes les zones subséquentes (4, 5), la création d'une fiducie avait alors été exigée. En 2015, il a été convenu entre le ministère et WM que dorénavant, la fiducie allait couvrir l'ensemble de la propriété, donc toutes les zones. C'est pourquoi, en 2015, WM a dû revoir à la hausse la contribution versée dans la fiducie pour chaque mètre cube enfoui.

La nouvelle estimation des fonds nécessaires pour la gestion post-fermeture à partir de 2022, qui inclut maintenant les zones 1 à 5, est de 26,2 millions \$. La cotisation requise a été fixée à 1,36 \$ par mètre cube enfoui. Le montant accumulé dans la fiducie, en date du 31 décembre 2015, est de 12,3 millions \$.

6.2 BILAN DU FONDS DE VALORISATION AGRICOLE

Lancé en 2008, le Fonds de valorisation agricole est une initiative de WM qui vise à promouvoir et à soutenir la mise en œuvre de projets durables, permettant de valoriser le développement agricole aux alentours du site d'enfouissement de Sainte-Sophie. La gestion du fonds a été déléguée à Développement économique Grand-Saint-Jérôme (anciennement connu sous le nom de Centre local de développement Rivière-du-Nord). L'organisme a pour mandat de structurer le fonds, assurer sa saine gestion et contribuer à sa promotion.

En décembre, Mme Yanie Villeneuve, représentante de Développement économique Grand-St-Jérôme, a présenté une mise à jour du fonds de valorisation agricole. Les états financiers montrent qu'un total de 702 335 \$ a été accordé à ce jour, dont 84 % en prêts et 16 % en subventions, pour soutenir 11 projets. Entre janvier et septembre 2015, quatre projets ont été acceptés, ou étaient en voie de l'être, ce qui représente le plus grand nombre de projets soutenus par le fonds dans une même année.

Jusqu'à présent, les projets soutenus par le fonds comprennent les suivants :

- Le démarrage d'une plantation de sureau
- L'achat d'équipement pour le séchage et l'entreposage de grains de maïs et de soya
- La construction et l'agrandissement d'entrepôts de pommes de terre
- L'achat de matériel d'entreposage
- L'achat de GPS
- La conversion biologique d'une culture de tomates
- Le nivellement de terres
- L'achat et l'installation de silos pour une ferme laitière
- La construction d'une remise pour de la machinerie agricole

- L'achat d'un robot et d'un transplanteur pour une culture en serre

Au total, les investissements générés par les divers projets soutenus par le fonds sont de l'ordre de 7 millions \$, puisque les coûts totaux des projets sont plus élevés que la partie attribuée par le fonds.

Une somme de 223 000 \$ est encore disponible pour soutenir de nouveaux projets.

6.3 CONTROLE DES GOELANDS

Depuis 2012, WM fait appel à des fauconniers pour assurer le contrôle des goélands. En hiver, les heures de présence des fauconniers sont réduites puis arrêtées puisqu'il n'y a pas de besoin d'effarouchement, les goélands étant peu présents.

En 2015, les fauconniers ont recommencé leurs interventions dès le début du mois de mars, car les oiseaux étaient de retour, à la recherche de nourriture et d'un site de reproduction.

Le travail des fauconniers vise à contrer le retour des goélands et à freiner leur installation.

WM a présenté les données sur la présence des goélands et a confirmé que le nombre d'oiseaux tentant d'accéder au site d'enfouissement en 2015 est similaire aux données de 2014. WM a ainsi constaté avoir atteint un certain plancher en 2015. Toutefois, WM a précisé que l'utilisation de la fauconnerie demeure une méthode d'effarouchement efficace de façon générale. Effectivement, le nombre d'oiseaux a diminué depuis que WM fait appel aux fauconniers.

6.4 BILAN ANNUEL DES PLAINTES

Lorsque des plaintes sont formulées, elles sont traitées par WM qui met en œuvre des mesures pour régler avec diligence les problèmes, le cas échéant. Lors des réunions, WM expose chacune des plaintes aux membres du Comité ainsi que les correctifs mis en place. Les membres peuvent en discuter et fournir des recommandations à WM pour limiter les désagréments vécus par la population locale.

En 2015, une seule plainte a été enregistrée, laquelle portait sur les nuisances liées aux odeurs. La plainte a été reçue en septembre 2015. Après vérification par WM, il s'est avéré que ces odeurs n'étaient pas attribuables au site d'enfouissement, mais plutôt à de l'épandage de fumier dans le secteur.

Le registre des plaintes figure à l'annexe 2.

6.5 VISITES DU SITE INTERNET

WM a présenté les statistiques de visite du site Web du comité de vigilance (www.vigilancewmste-sophie.org) pour l'année 2015. Il y a eu 330 visites sur le site à partir du Québec.

WM a aussi expliqué que les pointes d'achalandage observées correspondent aux rencontres du Comité et aux alertes odeurs.

Le rapport de Google Analytics est présenté à l'annexe 3.

6.6 AUTRES DOSSIERS

WM a distribué aux membres une vue aérienne du lieu d'enfouissement identifiant les différentes zones exploitées au fil des ans. Cette photo démontre clairement l'évolution du site dans le temps et peut être consultée à l'annexe 4.

Par ailleurs, WM a tenu les membres du Comité informés de la demande déposée au MDDELCC en vue d'obtenir l'autorisation d'exploiter la zone 5B. WM a rappelé aux membres que le décret octroyé en 2009 est scindé en deux phases d'exploitation d'une durée de cinq ans chacune. La première phase (zone 5A) a commencé en 2012 et devrait prendre fin en juillet 2017.

La deuxième phase (zone 5B) est déjà prévue au décret. Ainsi, WM n'a pas à réaliser une nouvelle étude d'impact, car le projet dans son ensemble a déjà été évalué et a fait l'objet d'une audience publique. WM doit toutefois déposer une demande administrative qui expose l'état de situation et le tonnage anticipé dans les années à venir, entre autres choses. WM espère pouvoir débiter les travaux pour la zone 5B au courant de l'année 2016. La décision sera prise par le cabinet des ministres. WM tiendra le Comité au courant de l'état de la demande lors des prochaines réunions.

7 RÉSULTATS

Le Comité de vigilance du lieu d'enfouissement de Sainte-Sophie mène ses activités depuis 11 ans. Il informe les citoyens et les organismes locaux de ses activités en rendant disponibles les comptes rendus des rencontres sur son site Internet : www.vigilancewmste-sophie.org.

En plus d'assister aux réunions, les membres s'intéressent à la question plus globale de la gestion des matières résiduelles au Québec et dans le monde, étudient les rapports et présentations qui leur sont remis, effectuent des visites terrain, se documentent sur les dossiers sensibles et continuent de surveiller les activités du site et ses impacts.

En résumé, les membres du Comité ont contribué en 2015 à un suivi attentif de divers dossiers, notamment le suivi de la qualité des eaux, le captage, traitement et valorisation du biogaz, et les engagements financiers de WM.

Annexe 1.
Ordres du jour des
rencontres du Comité

Date	Sujets traités
Trimestre 1	
Rencontre du 26 mars 2015	<ul style="list-style-type: none"> ● Validation du rapport annuel 2014 ● Validation du calendrier de travail 2015 ● Mise à jour sur la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles ● Retour sur les travaux de l'année écoulée et aperçu des travaux à venir : <ul style="list-style-type: none"> ◆ Développement des cellules ◆ Travaux divers (captage, traitement) ◆ Mesures d'atténuation anticipées ● Actions de suivi <ul style="list-style-type: none"> ◆ Provenance des visiteurs du site Internet du Comité de vigilance ◆ Carte du site : ajustement des couleurs et copies papier ● Rapport d'activités <ul style="list-style-type: none"> ◆ Registre des plaintes
Trimestre 2	
Rencontre du 4 juin 2015	<ul style="list-style-type: none"> ● Suivi environnemental des eaux : <ul style="list-style-type: none"> ◆ Eaux de surface ◆ Eaux souterraines ◆ Eaux de lixiviation ● Actions de suivi <ul style="list-style-type: none"> ◆ Diffusion du rapport annuel 2014 ◆ Ajout d'une section « Varia » au calendrier thématique annuel ◆ Visite du site avec la nouvelle cellule en septembre ◆ Prise de nouvelles photos ● Rapport d'activités <ul style="list-style-type: none"> ◆ Registre des plaintes ● Divers <ul style="list-style-type: none"> ◆ Système téléphonique de WM ◆ Conférence de presse à propos du fonds de valorisation

Date	Sujets traités
Trimestre 3	
Rencontre du 10 septembre 2015	<ul style="list-style-type: none"> ● Visite du site d'enfouissement ● Performance environnementale : <ul style="list-style-type: none"> ◆ Captage, valorisation et traitement du biogaz ◆ Aménagements sur le site ● Développement de la zone 5B ● Actions de suivi <ul style="list-style-type: none"> ◆ Suivi sur le puits d'alimentation en eau potable AT-018 ◆ Compléments d'information sur les eaux souterraines ◆ Quantité de déchets enfouis dans l'ancien site (1997) ◆ Prise de nouvelles photos ◆ Suivi à propos du système téléphonique de WM ● Rapports d'activités <ul style="list-style-type: none"> ◆ Registre des plaintes ● Divers <ul style="list-style-type: none"> ◆ Remplacement de la représentante du voisinage de Sainte-Anne-des-Plaines
Trimestre 4	
Rencontre du 3 décembre 2015	<ul style="list-style-type: none"> ● Bilan de l'année écoulée : <ul style="list-style-type: none"> ◆ Constitution du Fonds de fermeture ◆ Bilan du fonds de valorisation agricole ◆ Contrôle des goélands ◆ Visites au site Internet ● Actions de suivi <ul style="list-style-type: none"> ◆ Démarches pour trouver un membre du secteur de Sainte-Anne-des-Plaines ◆ Envoi de la lettre de remerciements à Mme Marie-Ève Robinson ◆ Impression des nouvelles photos du site ◆ Retour sur les odeurs perçues au début du mois de septembre ◆ Quantité de déchets enfouis depuis 1997 ● Rapports d'activités <ul style="list-style-type: none"> ◆ Registre des plaintes ◆ Bilan annuel des plaintes ● Divers <ul style="list-style-type: none"> ◆ Prix Envirolys ◆ Suivi de la demande administrative pour la zone 5B

Annexe 2.
Registre 2015 des plaintes

Date de la plainte	Température	Secteur	Nature de la plainte	Mesure(s) corrective(s)
10 septembre 2015	Variable	2 ^e rue	Odeurs de déchets	Après vérification, les odeurs se sont avérées des odeurs causées par de l'épandage de fumier dans le secteur du site d'enfouissement. WM a communiqué avec la personne ayant formulé la plainte, qui a confirmé que les odeurs étaient liées à l'épandage de purin dans le secteur.

Annexe 3.
Registre 2015 des visites
du site Internet

Présentation de l'audience

1 janv. 2015 - 16 nov. 2015

E-mail Exporter Ajouter au tableau de bord Raccourci



Toutes les sessions
100,00 %

+ Ajouter un segment

Vue d'ensemble

Sessions par rapport à Sélectionner une statistique

Toutes les heures Jour Semaine Mois

Sessions

200

100



Sessions

5 158



Utilisateurs

4 895



Pages vues

6 360



Pages/session

1,23



Durée moyenne des sessions

00:00:26



Taux de rebond

88,70 %

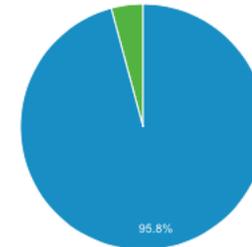


% nouvelles sessions

94,80 %



New Visitor Returning Visitor



Page ?	Pages vues ? ↓	Vues uniques ?	Temps moyen passé sur la page ?	Entrées ?	Taux de rebond ?	Sorties (en %) ?	Valeur de la page ?
	6 360 % du total: 100,00 % (6 360)	5 760 % du total: 100,00 % (5 760)	00:01:42 Valeur moy. pour la vue: 00:01:42 (0,00 %)	5 066 % du total: 100,00 % (5 066)	88,70 % Valeur moy. pour la vue: 88,70 % (0,00 %)	79,65 % Valeur moy. pour la vue: 79,65 % (0,00 %)	0,00 \$US % du total: 0,00 % (0,00 \$US)
1. /	5 362 (84,31 %)	4 949 (85,92 %)	00:01:56	4 708 (92,93 %)	88,90 %	85,99 %	0,00 \$US (0,00 %)
2. /reunions.html	88 (1,38 %)	68 (1,18 %)	00:02:06	7 (0,14 %)	57,14 %	42,05 %	0,00 \$US (0,00 %)
3. /rapportsannuels.html	65 (1,02 %)	44 (0,76 %)	00:03:05	9 (0,18 %)	44,44 %	36,92 %	0,00 \$US (0,00 %)
4. /alerteodeurs.html	64 (1,01 %)	52 (0,90 %)	00:00:42	9 (0,18 %)	55,56 %	25,00 %	0,00 \$US (0,00 %)
5. /plandusite.html	56 (0,88 %)	30 (0,52 %)	00:00:15	0 (0,00 %)	0,00 %	16,07 %	0,00 \$US (0,00 %)
6. /controledesgoelands.html	55 (0,86 %)	45 (0,78 %)	00:01:52	32 (0,63 %)	81,25 %	56,36 %	0,00 \$US (0,00 %)
7. /www.guardlink.org/JZRz1	53 (0,83 %)	53 (0,92 %)	00:00:00	53 (1,05 %)	100,00 %	100,00 %	0,00 \$US (0,00 %)
8. /prochainereunion.html	50 (0,79 %)	37 (0,64 %)	00:01:17	1 (0,02 %)	0,00 %	20,00 %	0,00 \$US (0,00 %)
9. /index.html	44 (0,69 %)	33 (0,57 %)	00:01:23	10 (0,20 %)	50,00 %	29,55 %	0,00 \$US (0,00 %)
10. /coordonnees.html	43 (0,68 %)	36 (0,62 %)	00:00:55	8 (0,16 %)	62,50 %	46,51 %	0,00 \$US (0,00 %)

Région ?	Acquisition			Comportement			Conversions		
	Sessions ? ↓	% nouvelles sessions ?	Nouveaux utilisateurs ?	Taux de rebond ?	Pages/session ?	Durée moyenne des sessions ?	Taux de conversion par objectif ?	Objectifs réalisés ?	Valeur de l'objectif ?
	371 % du total: 7,19 % (5 158)	78,44 % Valeur moy. pour la vue: 94,80 % (-17,26 %)	291 % du total: 5,95 % (4 890)	54,72 % Valeur moy. pour la vue: 88,70 % (-38,31 %)	2,73 Valeur moy. pour la vue: 1,23 (121,44 %)	00:02:15 Valeur moy. pour la vue: 00:00:26 (426,16 %)	0,00 % Valeur moy. pour la vue: 0,00 % (0,00 %)	0 % du total: 0,00 % (0)	0,00 \$US % du total: 0,00 % (0,00 \$US)
1. Quebec	330 (88,95 %)	75,76 %	250 (85,91 %)	51,82 %	2,86	00:02:24	0,00 %	0 (0,00 %)	0,00 \$US (0,00 %)
2. Ontario	26 (7,01 %)	100,00 %	26 (8,93 %)	73,08 %	2,12	00:01:30	0,00 %	0 (0,00 %)	0,00 \$US (0,00 %)
3. Alberta	6 (1,62 %)	100,00 %	6 (2,06 %)	66,67 %	0,67	00:00:00	0,00 %	0 (0,00 %)	0,00 \$US (0,00 %)
4. British Columbia	6 (1,62 %)	100,00 %	6 (2,06 %)	100,00 %	1,00	00:00:00	0,00 %	0 (0,00 %)	0,00 \$US (0,00 %)
5. (not set)	1 (0,27 %)	100,00 %	1 (0,34 %)	100,00 %	1,00	00:00:00	0,00 %	0 (0,00 %)	0,00 \$US (0,00 %)
6. Manitoba	1 (0,27 %)	100,00 %	1 (0,34 %)	100,00 %	1,00	00:00:00	0,00 %	0 (0,00 %)	0,00 \$US (0,00 %)
7. Nova Scotia	1 (0,27 %)	100,00 %	1 (0,34 %)	100,00 %	1,00	00:00:00	0,00 %	0 (0,00 %)	0,00 \$US (0,00 %)

Annexe 4.

Carte des zones du site

